




25 avril 2020 - article publié dans le quotidien La Montagne.

COVID-19 - Le sénateur Jean-Jacques Lozach planche sur une aide d'État exceptionnelle au monde du sport.

 Jean-Jacques Lozach, sénateur PS de la Creuse, a été professeur d'éducation physique et sportive. © BARLIER Bruno

Le sénateur Jean-Jacques Lozach dirige un groupe de travail sur le suivi de l'état d'urgence sanitaire dans le domaine du sport. Les conclusions devraient être rendues à la ministre des Sports d'ici début juin.

Les prochains mois risquent d'être sportifs pour le monde du sport professionnel et amateur. Le sénateur Jean-Jacques Lozach répond à nos questions sur la crise actuelle, et les solutions pour y répondre.

Comment réagissez-vous aux annonces de déconfinement progressif à partir du 11 mai et total à partir du 15 juin par la ministre des Sports ?

Pour l'instant, ce ne sont que des pistes lancées par le ministère et qui feront l'objet d'une concertation entre les différents acteurs du monde du sport. Je crois qu'il faut être très prudent et faire preuve de discernement, car il est plus facile d'envisager un déconfinement progressif pour des activités en plein air ou des activités comme les circuits automobiles ou les hippodromes plutôt que pour des salles de remise en forme où les gens sont les uns à côté des autres.

Et concernant la reprise des activités des associations sportives dans le cadre scolaire ?

Ce lien entre le sport scolaire et le sport fédéral est une des pistes que l'on va creuser pour construire le sport de demain. Le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, a accepté de faire intervenir les animateurs de clubs et les éducateurs sportifs dans le cadre périscolaire : c'est une occasion de pérenniser les liens entre les écoles et les clubs dans le temps.

Quelle va être selon vous l'ampleur du choc économique sur les acteurs du sport ?

L'évaluation de cet impact sera une de nos missions mais je pense que le choc sera redoutable à tous les niveaux. Le sport est très diversifié, donc l'impact sur le Paris Saint-Germain ne sera pas le même que pour un club de football de niveau départemental. Cependant, l'impact sera réel sur les deux niveaux, c'est pourquoi nous nous battons pour le maintien des subventions publiques de la part de l'État et des collectivités territoriales, ainsi que des aides privées, via le don et le mécénat.

La situation économique des clubs était-elle déjà fragile avant même la crise ?



25 avril 2020 - article publié dans le quotidien La Montagne.

Encore une fois, le monde du sport est très éclaté. Prenons l'exemple de la Fédération de rugby : les clubs de rugby amateurs subissent de plein fouet la crise sanitaire comme dans n'importe quelle autre discipline, mais Bernard Laporte, le président de la Fédération, a décidé de suspendre tous les prélèvements fédéraux sur les assurances et les licences. Ce qui représente un manque à gagner de 35 millions d'euros. Toutes les fédérations n'ont pas les mêmes réserves de trésorerie ; je pense notamment à la Fédération de badminton, dont les licences représentent 90 % des recettes. La grosse crainte du secteur sportif, c'est que les adhérents ne renouvellent pas leurs licences à la rentrée. Les parents des jeunes s'interrogent sur la reprise des activités dans de nombreuses disciplines, comme par exemple les sports de combats.

La difficulté est de trouver une solution qui prenne en compte la multiplicité des situations...

Il y a des dispositifs de droit commun. Dans la première loi d'urgence, on a fait inscrire le secteur associatif et les clubs sportifs pour le chômage partiel, les prêts garantis par l'État... Mais on souhaite des interventions spécifiques. Par exemple, la semaine dernière il y a eu un accord particulier pour les centres équestres. Il est possible que tout le monde demande son petit plan de relance...

Et dans le cas des compétitions sportives ?

Le Président de la République a souhaité que les rassemblements de plus de 5.000 personnes ne se tiennent pas avant le 15 juillet. La Ligue 2, c'est bien plus que cela. On a beaucoup parlé du report du Tour de France de deux mois, de Roland-Garros de quatre mois... Il y a aussi les Championnats du monde d'athlétisme à Paris dont on ne connaît pas la date de report... Tout dépendra des conditions sanitaires, des liaisons aériennes. C'est plein d'incertitudes, notamment pour le monde amateur. Il faut donc sécuriser la situation avec un Fonds de solidarité.

Vous évoquez ce Fonds de solidarité comme piste de réponse à cette crise pour le monde sportif. Une idée de son ampleur et de son financement ?

Il n'est pas possible de vous donner un chiffre, car nous en saurons plus dans un mois. Cependant j'ai une position personnelle, qui n'engage pas le groupe de travail, quant aux moyens de financer ce fonds de soutien. On pourrait envisager une sollicitation exceptionnelle des grands équipementiers sportifs, qui développent leur chiffre d'affaires grâce au monde du sport et donc au bénévolat. De même pour les grands groupes du bâtiment et des travaux publics : quand on voit l'évolution des revenus des majors comme Vinci, Eiffage ou Bouygues, on se dit que les équipements sportifs ont largement contribué à leur chiffre d'affaires.



25 avril 2020 - article publié dans le quotidien La Montagne.

Comment voyez-vous la situation des clubs creusois, ont-ils des atouts pour s'en sortir ?

J'avais justement prévu de contacter les acteurs du territoire, comme Creuse Oxygène, le club de football de Guéret, le club de rugby de Fédérale 3... L'atout, c'est que notre territoire est moins frappé que d'autres, espérons qu'on soit moins touchés par la non reprise des licences. Ils auront grand besoin des subventions de la Région, du Département et des intercommunalités et on va tout faire pour les maintenir. Sans oublier la candidature de Guéret comme terrain de jeu des JO 2024.

Comment voyez vous la place du sport dans le « monde d'après » ?

Il faut opérer une redéfinition générale des priorités de l'action publique. Ma crainte est qu'on ne reconnaisse plus le rôle joué par le sport dans la vie de la société française. Sa place doit être majeure pour des questions de santé individuelle et de lien social. Profitons de l'engouement actuel des Français pour les activités physiques : certains se découvrent des vocations de marcheurs, coureurs ou VTTistes... Quand on est en situation de crise, il faut se tourner vers ce qui est efficace pour le mieux vivre ensemble.

Tom Jakubowicz

tom.jakubowicz@centrefrance.com